JOURNAL OULD

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche.

Abonnement	8		hno
- January delivery	3 mois	6 mots	1 an
ts limitrophes	3 fr.	5 fr.	8 fr. 9 fr.
S	3 fr. 50	6 fr.	11 fr.
Les abonnements se naient d'ave	neo		

Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse.

Rédaction & Administration

CAHORS. - 1, RUE DES CAPUCINS, 1. - CAHORS

A. COUESLANT, Directeur | L. BONNET, Rédacteur en chef

L'Agence HAVAS, 8, Place de la Bourse, est seule chargée, à Pavis, de resevoir les Annonces pour le Journal.

Publicité RECLAMES...

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

Pour ceux qui ne lisent QUE LE DIMANCHE

CAHORS ville

LOT et Département

Autres département

SEMAINE

EN FRANCE

Au Parlement. - L'affaire Steinheil. L'interview de l'amiral Germinet.

Après avoir voté le budget, la Chambre s'est accordée 8 jours de congé. Ce n'est que lundi qu'elle reprendra ses

La discussion de l'abolition de la peine de mort sera aussitôt reprise et probablement bientôt terminée: et il est à souhaiter que ce soit la thèse des abolitionnistes qui triomphe.

L'affaire de l'impasse Ronsin continue à défrayer la chronique ; mais l'instruction n'a pas donné grands résultats depuis la semaine dernière. Le mystère est toujours profond. Mme Steinheil a-telle étranglé son mari et sa mère ? Ou bien a-t-elle armé le bras d'individus, familiers de son boudoir? La sûreté est, dit-on, sur une bonne piste : ce ne serait pas trop tôt, à la condition, toutefois, qu'elle n'arrète pas encore des innocents.

Un incident a provoqué une vive émotion dans le monde maritime et dans le gouvernement. Un journal a publié une interview de l'amiral Germinet, sur l'état de notre marine. L'amiral Germinet aurait déclaré que les armements des navires étaient défectueux et insuffisants. M. le Ministre de la marine a fait appeler l'amiral à Paris et lui a demandé de s'expliquer sur les déclarations qu'il avait faites: le président du Conseil a également entendu l'amiral et il semble, à la suite d'explications fournies, que l'incident a été exagéré, car les déclarations de l'amiral auraient été mal interprétées par le journal.

A L'ETRANGER

*** Green

Tchèques et Allemands. - Manifestations anti-autrichiennes en Italie.

L'Autriche passe une mauvaise période : les manifestations contre sa politique soulèvent des protestations violentes. Les difficultés intérieures s'aggra-

En Bohême, les luttes ont éclatéentre Tchèques et Allemands : l'équilibre de la monarchie paraît en danger, car elle sera amenée soit à des répressions sanglantes, soit à des difficultés avec l'Allemagne.

La situation à Prague notamment est inquiétante : la ville a été déclarée en état de siège en prévision de nouveaux troubles universitaires.

En Italie, les manifestations antiautrichiennes continuent; elles prennent un caractère des plus sérieux. Il ne s'agit plus maintenant de démonstrations d'étudiants. Ce sont de vraies manifestations auxquelles participent des éléments jusqu'alors pondérés qui ont conscience de la portée de toute action

politique. A Rome, la réunion organisée au Transtévére comprenait plus de 20.000 assistants pour la plupart des bourgeois et des commerçants et c'est aux accents de l'Hymne de Garibaldi et de la Marseillaise que la manifestation a eu lieu.

L'Autriche a bien compris la portée de ces manifestations qui se reproduisaient en même temps à Padoue, à Milan, à Florence, à Palerme.

LE FURETEUR.

Le budget La gauche républicaine du Sénat, réunie sous la présidence de Prévet, a décidé, à l'unanimité, d'aborder la discussion du budget aussitôt que le Sénat sera saisi du rapport de la commission des finances, et cela malgré l'époque tardive à laquelle cette discussion commencera et malgré le prochain renouvellement du tiers des membres du Sénat.

VIEILLES CHANSONS

Comme on ne parlait plus de M Méline, celui-ci prit la résolution d'en parler lui-même. Cet homme d'Etat, mis en disponibilité par retrait d'emploi, pense beaucoup de bien du temps où il était chef du gouvernement. Vous connaissez l'exclamation du Buridan de la Tour de Nesle : « En ce temps-là la Bourgogne était heureuse! » Comme le héros du bon Dumas, M. Méline est persuadé que la France connut sous son règne toutes les félicités, tandis que depuis lors!...

C'est une opinion que professent aussi tous les réactionnaires. Ah! que la République de M. Méline était belle pour les réactionnaires !... Quant aux républicains, je n'ai pas besoin d'ajouter qu'ils sont à cet égard d'un avis tout à fait différent.

Il le malheur pour l'orateur d'Epinal, c'est qu'il s'adresse précisément à ceux qui ne peuvent et ne veulent pas l'entendre : aux républicains, aux

Et leur offre le concours de quoi? De son parti. De ce parti progressiste dont les débris épars errent sans gloire sur les bords indéterminés du

Et que leur demande-t-il en retour ? Oh! presque rien! De renoncer à leur programme, à leurs idées, à leurs doctrines. Moyennant quoi, il oubliera tout le mal qu'il a essayé de leur faire; il leur pardonnera la lutte impitoyable qu'il mena contre eux. Il a bon cœur, M. Méline! Comme il n'a pas pu tuer le parti radical et radical-socialiste, il consent à ce qu'il ne meure pas et ne lui propose, pour conserver la vie, que de perdre toutes les raisons de vivre.

Une alliance avec le parti radical lui paraît possible, désirable même. Pour les progressistes, oui ! Pour les radicaux, non!

M. Méline a vraiment peu de mêmoire. Lui qui ose aujourd'hui reprocher aux radicaux « leur politique de combat », il oublie que tout son ministre ne fut qu'un long combat mené au profit des reactionnaires contre les républicains. Car il fit cet étonnant miracle de rendre la République aimable à ses adversaires, odieuse à ses amis! C'était le grand ralliement: non pas des réactionnaires à la République, mais de la République aux reactionnaires.

Nous n'attachons pas beaucoup d'importance au passage dans lequel M. Méline déclare qu'il est sorti de la politique gouvernementale pour laisser à ses successeurs le loisir de montrer ce qu'ils étaient capables de faire. Je ne crois pas m'avancer beaucoup en disant que M. Méline a été « sorti » de la politique gouvernementale par les élections de 1898 et par la Chambre issue de ces élections. Et s'il n'y est pas rentré depuis lors, ce n'est pas faute de le désirer; c'est parce que le pays républicain ne l'a pas voulu. De cette vérité, les élections de 1902 et de 1906 peuvent faire foi. Il ne faut donc pas nous en conteret se prévaloir d'un désinteressement auquel nous ne saurions croire, pour nous adresser aujourd'hui des exhortations dont les actes d'autrefois nous ont appris à nous méfier.

Quand M. Méline réclame pour « qu'aux luttes des partis on substitue le groupement des partis sur un programme de reconstitution économique et qu'on remplace la politique pure par une politique d'affaires », il a l'air de dire quelque chose d'extrêmement intéressant. Mais cela demande à être expliqué.

Nous avons bien peur que, dans l'esprit de M. Méline, ce ne soit qu'une façon habile d'engager les radicaux à renoncer à leur programme de réformation sociale. La différence que M. Méline cherche à établir entre «la politique pure» et «la politique d'affaire » (serait-elle impure?) nous semble inadmissible. Toute politique est forcement une politique d'affaires. Il faut bien qu'une loi intéresse tou-

jours les « affaires » d'une catégorie sociale quelconque, commercants, industriels, ouvriers ou agriculteurs.

Il n'y a d'ailleurs que les sots qui professent le mépris de ce qu'ils appellent avec une petite moue dédaigneuse « la politique ». S'y intéresser, c'est prendre part, comme citoyen, à la direction des affaires du pays. Est-ce là une préoccupation méprisable. Il n'en est pas de plus

Or, améliorer le sort et les conditions de vie des travailleurs, - que M. Méline le veuille ou non - c'est faire une politique d'affaires. Et les ouvriers, qui constituent une partie considérable du pays, considérent même que c'est la plus importante des affaires!

Et si la République ne tend pas d'un effort incessant vers la réalisation de l'entière justice sociale, qu'estelle de plus qu'une monarchie?... Du temps de Louis-Philippe, on raisonnait un peu comme le fait aujourd'hui M. Méline. Ce Guizot étriqué rêva d'une République anti-démocratique. Il n'y eut jamais moins de République que sous son ministère, où tout le monde était républicain; à la faveur du mot, il espérait escamoter la chose et ne se console pas aujourd'hui de voir son rêve écroulé et ses espérances définitivement abolies.

Mais il ne devra pas compter sur les radicaux pour l'aider à une nouvelle tentative de sa politique rétro-

Il fait appel à nos sentiments patriotiques. Sur ce terrain, nous sommes d'accord, non seulement avec lui, mais aussi avec tous les Français. Mais en quoi le retour du parti progressiste servirait-il a la France?

Nous lutterons aussi énergiquement que M. Méline contre les révolutionnaires et les chambardeurs. Mais ce sera au profit de la Democratie et non pas de la Réaction.

Emile LAPORTE.

Sénat

Séance du 3 décembre 1908 PRÉSIDENCE DE M. A. DUBOST

L'ordre du jour appelle la première délibération sur la proposition de loi de M. Boudenoot, relative aux conditions d'avancement des officiers supérieurs.

La commission insiste pour demander l'urgence. Le ministre de la guerre également insiste pour l'urgence, qui est adoptée par 204 voix contre 40. M. de Cuverville, sur l'article unique.

déclare qu'il votera contre l'article, parce qu'il n'a pas eu le temps de l'examiner. M. de la Jaille dit qu'il faudrait préciser le moment à partir duquel l'officier

ne pourra plus être mis au tableau. M. le ministre réplique que si le ministre met un officier au tableau, c'est qu'il a l'intention de le nommer avant qu'il soit atteint par la limite fixée dans

M. le rapporteur déclare que la commission a examiné la question et a estimé qu'il n'y avait pas lieu de définir le

tableau d avancement. M. Gourju demande si on ne pourrait faire exception pour les officiers inscrits deux ans au tableau.

M. le rapporteur répond que si l'on entr'ouvre la porte, les abus subsiste-

L'article unique est adopté. Le Sénat adopte ensuite les derniers chapitres du projet de loi concernant le

régime hypothécaire. L'ordre du jour appelle la deuxième délibération sur le projet de loi portant création de six emplois d'attachés commerciaux à l'étranger.

Le projet, chaudement défendu par M. Charles Dupuy, rapporteur et M. Cruppi, ministre du commerce, est adopté dans son ensemble, à mains levées.

Le Senat s'ajourne à mardi.

Et la séance est levée.

Comment on fait de l'alcool

Il paraît qu'une usine a été créée à Pantin, dont le but est de traiter les ordures de l'agglomération du sudest de Paris, de facon à en tirer de l'alcool fécal. Oui, fécal, vous avez bien lu. Il faut donner les curieux détails de cette fabrication:

Trois opérations principales caractérisent les travaux qui se feront à l'usine de Pantin: 1º La macération des matières; 2º leur séparation des substances propres à fabriquer l'alcool; 3º le moulage des résidus en boulets et briquettes (combustible économique). Par un procédé spécial, on macère à froid, ce qui, dans l'espèce est préférable à la macération à chaud, ne fût-ce qu'à cause des émanations inhérentes au produit traité.

Le premier alcool obtenu est de mauvais goût; mais « l'alcool qui arrive ensuite a une saveur et une finesse telles qu'il devient impossible de le distinguer des meilleurs produits similaires ».

Pour la «saveur», nous n'avons aucun doute.

- Encore un peu de cet alcool fécal, cher Monsieur: il vient d'une cuvée réservée.

On nous en fait boire de drôles!

Un joli travail

Savez-vous qui remue cent hectolitres de sang humain par jour? C'est le cœur, cette espèce de petite pompe 15 centimètres de long sur 10 de large. En effet, cette pompe fonctionne 70 fois par minute, 4.200 fois par heure, 100.000 fois par jour, 36.792 000 fois par an et 2 milliards 575.440 000 fois en soixante-dix ans.

A chacun de ses battements, il lance en moyenne une centaine de grammes de sang dans la circulation, 7 litres par minutes, 420 litres par heure, et 10 tonnes par jour.

Tout le sang du corps, qui est d'environ 28 litres, passe toutes les deux ou trois minutes à travers le cœur. Ce petit organe déploie donc chaque jour une force capable d'élever 46 tonnes à un mêtre de hauteur.

INFORMATIONS

Les retraites ouvrières

La gauche démocratique radicale et radicale-socialiste s'est réunie sous la présidence de M. Combes, afin d'examiner le projet de loi relatif aux retraites ouvrières.

Apès une réunion à laquelle ont pris part MM. Combes, Léon Bourgeois, Monis, Gacon, Bepmale et Couyba, le groupe a voté à l'unanimité la motion suivante, présentée par MM. Combes et Léon Bourgeois:

« Le groupe de la gauche démocratique radicale et radicale-socialiste du Sénat, renouvelant un engagement pris par lui antérieurement et exposé à la tribune en janvier dernier par son regretté membre M. Leydet, se déclare fermement résolu à voter les principes essentiels du projet de loi des rertaites ouvrières tels qu'ils sont sortis des délibérations de la Chambre, c'est-à-dire l'obligation et le triple versement.

» Il charge un de ses membres de demander le plus tôt possible au Sénat d'affirmer ces principes par son

La révolution à Haïti

Voici des détails sur les circonstances de l'embarquement du président Nord-Alexis à bord du Duguay-Trouin. Au dernier moment, le président céda aux instances de son entourage, et à 5 heures précises, vingt et un coups de canon annonçaient sor depart du palais.

Auparavant, le ministre de France,

étrangers, et un Comité spécialement | îles sans une autorisation spéciale ce formé, avaient fini par arracher au ma chancellerie. président son consentement au dé-

Le président monta en voiture; il fut accueilli par des cris de joie et de dérision. Le ministre de France s'assit à son côté, et dût pour le protéger le long de la route, lui jeter sur les épaules un drapeau tricolore pendant que des rangs des personnes faisant la haie, s'élevait un concert d'impré-

Quand on arriva au débarcadère, la population massée en foule se livra à toutes sortes d'excès. Des femmes en furie forcèrent le cordon des troupes et lancèrent les plus grossières injures à la face de M. Alexis qui s'efforçait de paraître calme. Des hommes cherchèrent à se jeter sur lui et luttèrent des pieds et des mains avec les soldats qui, pour dégager le président, déchargèrent leurs fusils. Puis, la foule repoussée, M. Nord-Alexis, dans les plis du drapeau tricolore, prit place avec sa suite, dans une chaloupe, cependant que les cuirassés haïtiens, français et américains tiraient des salves en l'honneur du président Alexis déchu.

Comme M. Nord-Alexis s'embarquait, une femme tâcha de lui lancer un coup de couteau dans le flanc, mais manqua son coup. Un homme réussit à effleurer le cou du président d'un coup de poing.

Les émeutiers saisirent et éventrèrent une malle laissée sur la jetée, et s'emparèrent d'une somme de 10.000 dollars en or et de 20.000 dollars en papier monnaie haïtien.

Délaissé par les ministres et par ses créatures, M. Nord-Alexis avait peu tervention du ministre de France, M. Carteron, qu'il a pu se sauver.

Les trois divisions des troupes régulières postées aux carrefours des chemins en dehors de la ville, pour repousser l'armée du général Simon. ont regagné aujourd'hui la ville en désordre. Elles se sont enfuies après s'être laissé désarmer sans résistance par des civils.

Il est de la plus haute, importance que les troupes du général Simon puissent rapidement entrer dans la capitale, car autrement il est fort probable que le nombre des corps de police qui s'organisent jusqu'à prèsent dans la ville, en viennent aux mains pour savoir celui qui sera le maître.

Des drapeaux flottent aux maisons des étrangers. On fait tout pour prévenir des désordres. Des troupes de cavalerie parcourent les rues. Bien que la panique soit dans l'air, les étrangers courent peu de risques.

Des courriers sont envoyés en toute hâte au général Simon, pour lui demander de se hâter de revenir à Portau-Prince.

M. Marcelin, ministre des finances, s'est aussi réfugié à bord du Duguay-Trouin. On entend de nombreux cris de: « Vive Simon ! » et « Simon à la présidence ! » Ces cris, ainsi que d'autres, montrent la popularité croissante du général révolutionnaire.

Une île française annexéepar un Consul anglais

Après Clipperton, occupée par des Mexicains, l'île d'Œno vient d'être annexé, et d'une manière peu banale par un consul britannique.

Œno, île à guano, qui se trouve à peu de distance de Mangareva, un de nos centres administratifs de Polynésie, a toujours été considéré comme notre possession. M. Simons, consul anglais à Tahiti, a pris sur lui de l'annexer purement et simplement au moyen du procédé suivant : un avis inséré au Journal officiel de Tahiti, et contresigné par conséquent par le gouverneur de cette colonie française, annonce la chose en ces termes:

«Le public est averti que les îles de Henderson (Elisabeth), Ducie et Œno (possessions anglaises), ont eté. é lees à un concessionnaires, et que. en conséquence, il est defendu à qui ainsi que les autres représentants que ce soit de débarquer dans ces

Year Feature, de 3 h. à 4 heures

» Le consul de S. M. britannique et commissaire adjoint pour Fascaim et ses dépendences. - 8 octobre 1908. >

M. Mager, membre du conseil supérieur des colonies, vient de saisir le ministre des colonie de ce fait.

En Chine

La cérémonie du couronnement de l'empereur Pou-Y a été célébrée le 2 décembre au palais, en présence des dignitaires les plus élevés et d'un certain nombre de coolies pris parmi les classes les plus humbles et choi-

sis comme témoins. Les troupes ont commencé à pénétrer par la porte impériale à quatre heures du matin pour la cérémonie, et ont pris position dans l'enceinte du palais. Les hauts dignitaires sont arrivés peu après. Les princes et les hauts dignitaires sont tout d'abord venus s'incliner devant les tablettes du défunt empereur et de l'impératrice douairière, et devant l'empereur Pou-Y. Celui-ci a ensuite offert des sacrifices devant les tablettes des défunts souverains.

Les nourrices impériales ont enlevé à l'empereur ses vêtements de deuil, et lui ont passé une robe brodée aux dragons impériaux, après quoi le petit empereur s'est dirigé tout seul vers le trône, au milieu du roulement des tambours, des sonneries des cloches et des explosions de pièces d'actifice.

L'empereur Pou-Y, debout sur le trône, s'est incliné devant sa mère Yehimala, puis a reçu l'hommage de de chances d'échapper au sort qui tous les princes et dignitaires. Le jeul'attendant, et ce n'est que grâce à l'in- ne souverain est ensuite descendu du trône, et il a été à nouveau revêtu de ses habits de deuil. La cérémonie était terminée à onze heures et demie.

Après la cérémonie, un édit annonçant l'accession au trône de l'empereur Pou-Y a été apporté dans la salle du trône. Il a reçu le grand sceau vermillon en présence de toutle grand conseil et du département des droits. Il décrète que, dorénavant, tous les princes et princesses porteront le titre de ducs et duchesses, et que tous les fonctionnaires seront promus d'un rang. En outre, un certain nombre de rétrogradations prononcées contre des fonctionnaires subalternes seront annulées.

Pendant toute la journée, les hauts fonctionnaires ont offer des sacrifices aux souverains défunts dans les cinq principaux temples de Pékin.

Petites Nouvelles

M. Chéron vient d'autoriser, à titre d'essai, les commandants d'unités à doter de chaussettes les hommes qui n'en possèdent pas personne lement.

- Le général gouverneur de Lyon vient d'infliger trois punitions à 30 jours de prison pour brimades et a prescrit de traduire en conseil de guerre trois anciens soldats qui se sont livrés à une brimade ordurière sur un jeune soldat.

- On annonce la mort de M. Houlon, sénateur des Basses-Pyrénées. Il était sénateur depuis 1890 et était âgé de 87 ans.

- Le pape, complètement rétabli. publiera samedi le décret de béatification de Jeanne d'Arc.

- On mande de Tokio que 35 bateaux de pêche ont été détruits par un cyclone: 350 pêcheurs seraient noyés.

- M. Thalamas a inauguré son cours libre sur la pédagogie et l'histoire à la Sorbonne. Des étudiants nationalistes se sont livrés, à cette occasion, à une manisestation tapageuse.

- Le troisième congrès des maires qui comprendra des maires des villes de plus de 20.000 habitants, préfectures et sous-préfectures, se réunira a Paris les 8, 9, 10 décembre.

CHRONIQUE LOCALE

ELECTION SÉNATORIALE DU 3 JANVIER 1909

CANDIDAT RADICAL

PAULIAC

Ancien Sénateur Président du Conseil Général

L'ÉLECTION SÉNATORIALE

C'est M. Pauliac, le distingué président du Conseil général, qui est bien le candidat des républicains. Tous les racontars, toutes les histoires inventés et colportés à plaisir au sujet de cette candidature ne méritent même pas d'ètre relevés.

La fantaisie, sans doute, a le champ libre : qu'elle vogue à sa guise, car il n'en sera pas moins vrai que M. Pauliac est candidat et que sur son nom se sera l'union de tous les démocrates sincères.

Nos amis qui tout d'abord s'étaient émus des bruits qui circulaient peuvent donc être rassurés : rien ne doit les détourner du devoir.

Le parti radical s'honorera ainsi en accordant à nouveau sa confiance à une victime de la réaction.

Sans doute, les manœuvres ne manqueront pas. Nos adversaires qui savent que leur défaite est irrémédiable tenteront des efforts considérables pour entraver le succès des républicains.

M. Cassaignes est leur candidat: mais dans une lettre qui précède son programme nécrologique, le conseiller général de Puy-l'Evêque déclare ne poser que conditionnellement sa candidature.

Quelle est cette condition qui fera que M. Cassaignes sera ou ne sera pas candidat?

Il ne serait peut-être pas malaisé de la deviner.

M. Cassaignes, ou plutôt le parti réactionnaire, désirerait la division parmi les radicaux, afin que, à la faveur de cette division, ils puissent à leur aise combiner quelque manœuvre au détriment de notre parti.

M. Cassaignes, somme toute, n'est qu'un candidat d'essai : derrière lui, les «libéraux» s'agitent et l'on dit même qu'ils ont en réserve une kyrielle de personnalités qui n'attendent que le moment favorable pour paraître.

Mais ce moment-la arrivera-t-11 f Nous ne le pensons pas: la ou les personnalités opportunardes que nos adversaires réservent pour la dernière heure ne doivent pas ignorer que les républicains ne font pas de différence entre elles et les réactionnaires, et puis que parmi les républicain la division est aujourd'hui impossible.

Tous les calculs, toutes les manœuvres, toutes les combinaisons ne prévaudront pas contre la ferme résolution prise par nos amis de Figeac.

C'est M. Pauliac qui est le candidat des démocrates, c'est M. Pauliac qui sera élu sénateur le 3 janvier.

LOUIS BONNET.

Une protestation

Dès que la candidature de M. Cassaignes fut annoncée, le Quercinois se fit un devoir de la souligner.

Pour lui, M. Cassaignes était un libéral, un ami de l'ordre, un adversaire de la « coterie sectaire et haineuse » que les électeurs du Lot ont si heu-» reusement réléguée des affaires pu-» bliques. »

Nous avions souscrit de tout cœur à cette investiture libérale qu'officiellement le Quercinois donnait à M. Cassaignes.

Ça ne nous gênait en rien, puisqu'aussi bien nous savons que M. Cassaignes a toujours été un de nos adversaires politiques.

Mais voilà que les choses prennent

tournure. M. Cassaignes se fâche; il semble refuser cette investiture libérale, dans tous les cas, elle paraît le gêner, si nous en jugeons d'après la lettre que le brave postulant au siège de M. Béral adresse à notre ami Ca-

« Monsieur le rédacteur,

» Je vous prie de bien vouloir publier dans le prochain numéro de la Dépêche ce qui suit :

» Quelques journaux annoncant ou commentant ma candidature possible au Sénat, l'ont fait suivre d'épithètes qui ne sauraient lui convenir.

» Si ma candidature se produit, elle sera républicaine, s'appuyant sur la liberté, sur les réformes sociales possibles, mais aussi éloignée, suivant le mot de Clemenceau, de la réaction que de la révolution.

» Votre bien dévoué. - Cassai-

Evidemment cette lettre n'est pas

journal qui a annoncé la candidature de M. Cassaignes, en le qualifiant de « libérale ».

Or, c'est le Quercinois qui a eu cet honneur; c'est donc à lui que nous transmettons la protestation ci-des-

Allons! tout fait prévoir que M. Cassaignes ne sera pas candidat; les libéraux vont le lâcher: mais aussi pourquoi diable proteste-t-il contre ses amis et surtout se recommandet-il de Clémenceau?

Le bon docteur n'engendre jamais la mélancolie.

L. B.

PRÉFECTURE DU LOT

Nous apprenons que M. Lerebourg, préfet du Lot, est nommé préfet d'Oran.

M. Lerebourg obtient un avancement mérité.

Depuis deux ans à peine qu'il était dans le Lot, M. Lerebourg avait su faire apprécier de grandes qualités d'administrateur. Mais surtout, il avait donné des preuves d'un républicanisme sincère.

Bienveillant, très accueillant pour tous, il avait conquis la sympathie de tous ceux qui l'ont approché.

Nombreux seront ceux qui regretteront son départ du Lot : néanmoins nul ne pourra se refuser à applaudir à la marque de confiance que le gouvernement vient de donner à M. Lerebourg en le nommant préset du beau département d'Oran.

Le Journal du Lot adresse avec ses regrets, ses sincères félicitations à M. Lerebourg.

Sapeurs-pompiers

Nous sommes heureux d'apprendre que par décret de M. le Président de la République, M. Ausset, Théodore, commandant de la compagnie des sapeurs-pompiers de Cahors, vient de recevoir une nouvelle investiture

Par le même décret, M. Milhet est élevé au grade de lieutenant, et de sous-lieutenant.

Nous adressons aux nouveaux promus nos sincères félicitations.

La Sainte-Barbe

Les sapeurs-pompiers de la Compagnie du Lot ont célébré vendredi à Cahors, la fête de la Sainte-Barbe.

A midi, un banquet réunissait à l'hôtel du Lion d'Or les membres de la Compagnie, sous la présidence du sympathique car itaine Ausset.

Le repas bien composé fut fort goûté de tous les convives.

Au champagne, M. le capitaine Ausset prononça une excellente allocution : il félicite les sapeurs de leur dévouement, et au nom de la Compagnie il remet un objet d'art au sapeur Bouyssières, qui âgé de 80 ans, compte 50 ans de services.

Une longue ovation est faite à ce

brave vétéran. La fête s'est continuée par des chansonnettes et monologues au milieu de la gaîté générale.

ORCHESTRE SYMPHONIQUE

Le prochain concert de l'Orchestre symphonique aura lieu le 20 décem-

Nous publierons le programme

Rechargements cylindrés

Opérations probables entre le lundi 7 et le samedi 12 décembre

19)8 ROULEAU Nº 1

Chemin de grande communication nº 41, de Cahors à Figeac par Marcilhac. Répandage et cylindrage entre 38 k. 510 et 38 k. 650 (Tunnel de la

Pescallerie); Chemin de grande communication nº 41, de Cahors à Figeac par Marcilhac. Répandage et cylindrage entre

36 k. 0 et 37 k. 861 (vers Liauzu): Chemin de grande communication nº 33, de Cahors à Figeac. Répandage et cylindrage entre 34 k. 8 et 35 k. 750 (entre Tour-de-Faure et St-Martin-Labouvall.

ROULEAU Nº 2

Chemin de grande communication nº 19, de Figeac à Moissac par Cahors. Répandage et cylindrage entre 46 k. 6 et 47 k. 0 (entre Varaire et

Chemin de grande communication nº 19 de Figeac à Moissac par Cahors. Répandage et cylindrage entre 42 k. 8 et 43 k. 6 (vers Bourel);

Chemin de grande communication nº 19b, de St-Projet à Camy. Répandage et cylindrage entre 0 k 9 et 1 k. 5 (entre Saillac et le Cros);

Chemin de grande communication nº 24a, de St-Jean-de-Laur à Jamblusse. Répandage et cylindrage entre 10 k. 6 et 11 k. 0 (entre Saillac et Beau-

Musique du 7 ne de Ligne

PROGRAMME DU 6 DÉCEMBRE Fatinitza (Allégro) Suppé Faust (Introduction) Gounod Toujours ou jamais (Valse) Waldteufel La Juive (Fantaisie) Halévy Pour les Bambins (Polka) Farbach Allées Fénelon, de 3 h. à 4 heures

à notre adresse, mais bien à celle du | ÉTAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS Du 28 novembre au 5 décembre Naissances

Michel Blanche - Françoise - Marie -Louise, rue du Four Sainte-Cathe-

Henriette Marie-Eugénie, à Cabazat. Capmas Georges-Pierre, rue de l'Hôtel-de-Ville, 3.

Massip Jeanne-Marie-Rose, rue des Badernes 20.

Roques Marcelle Georgette, rue des Capucins. Miquel Pierre-René-Marcel, rue Vic-

tor-Hugo. Texier Paul-Raymond, rue des Augustins 4. Valet Jean, à la Maternité.

Décès Rouziès Pétronille, s. p, épouse Banel, 54 ans, hospice.

Parra Jean, cultivateur, 80 ans, hos-Balitrand Marguerite, s. p. épouse Parriel, 72 ans, rue Nationale, 51.

Décas Marguerite s. p, veuve Cauzil, 86 ans, Avenue de Toulouse, 6. Despeyroux Baptiste, facteur en retraite, 72 ans, rue Emile Zola, 44. Vaurès Jean-Baptiste, limonadier,

Délégués Sénatoriaux

60 ans, Impasse Vias, 4.

ARRONDISSEMENT DE CAHORS

Canton de Cahors Nord Cahors. — d. Darquier, Carlin, Cayrac, Dulac, Têyssonnières, Gayet, Bris, Ressiguier, Fernandès, Blanc, Delport, Sastre. - s. Arnaudet, Paulus, Suquet.

Espère. — Rigal Baptiste. — s. Bergues Baptiste. Lamadeleine. - d. Larroque-des-Arcs. - d. Conquet Jean.

- s. Contou Charles. Mercuès. - d. Pradines. - d. Pillat, Roux. - s. Malbert.

Valroufié. - d. Fargues Antoine. - s. Fabre B.

Canton de Cahors Sud Arcambal. - d. Cabarrot Ludovic, Pouget Jean-B. - s. Dajean Jean. M. Alos vient de recevoir l'épaulette [Labastide-Marnhac. — d. Henras Germain, Bonnet Joachim. - s. Carroul Auguste.

> Montat (le). - d. Fournié Paul. - s. Lézéret de Lamaurinie. Trespoux-Rassiels. - d. Henras Jean. - s. Baudel Antoine.

Canton de Castelnau Castelnau. - d. Robert Joseph, Birmen Gabriel, Delbosc Jean, Gramond Jean, Ginibre Elie, Boyé Jean-Paulin. - s. Larroque, Correch. Cézac. — d. Lagarde. — s. Miquel.

L'Hospitalet. - d. Daudé. - s. Cons-Pern. - d. Combebias, Alazard B. - s. Lacombe Marcelin.

Sainte-Alauzie. — d. Desseaux. — s. Roux. Saint-Paul-Labouffle. - d. Lacaze Louis, Linon Jacques. - s. Bessou Jean.

Canton de Catus Boissières. - d. Cuniae, Miquel. - s. Gagnayre. Calamane. - d.

Catus. - d. Lacombe Paul, Delpech Etienne. - s. Borie Henri. Craissac. - d. Bessat Frédéric. - s. Què-Gigouzac. - d. La Borde. - s. Bertrand

Jean. Francoulès. - d. Périé, Gaillard. - s. Dablanc. Les Junies. - d. Solmiac, Clédel. - s

Bousquet. Labastide-du-Vert. - d. Pons. - s Brouel. Lherm. - d. Bousquet Jacques, Bessou

Pierre. — s. Bousquet Ant. Maxou. — d. Rigal Frédéric, Garrigou, Léon. - s. Combes Leon. Mechmont. - d. Martin. -s. Auricoste.

Montgesty. - d. Calmels, Lacoste. - s. Nuzéjouls. - d. Talayssat. - s. Bour daries.

Pontcirq. - d. Lavergne. - s. Four-Saint-Denis. - d. Calmels Raymond. s. Vignes P.

Saint-Médard. - d. Berrié, Paul. - s. Boudy Guillem. Canton de Cazals

Les Arques. - d. Girard Louis, Arnaud Frédéric. — s. Arteil Léopold. Cassagnes. - d. Delrieu Pierre. - s. Salvan Ant.

Cazals. - d. Calmeilles, Lémozy. - s. Valette. Frayssinet-le-Gélat. - d. Duc, Boussac. - s. Desoncles. Gindou. - d. Soulié, Calmel. - s. Las-

fargues. Goujounac. - d. Avezou, Costes. - s. Dubernard. Marminiac. - d. Cangardel C., Garri-

gou Jean. - s. Leytou Paul. Montclera. - d. Dupuis Maurice, Dapuis Adrien. - s. Memauge. Pomarède. - d. Pradalès Jean Joseph. - s. Miran Maurice.

Saint-Caprais. - d. Florenty. - s. Del-Canton de Lalbenque Aujols. - d. Bach. - s. Aymard. Bach. - d. Gaven. - s. Burg. Belfort. - d.

Belmont. - d. Brugidou. - s. Andrieux. Cieurac. - d. Deltheil Ant. - s. Bourrieres. Cremps. -- d. Sembel Jean, Combarieu M. - s. Conquet J.

Escamps. - d. Vaysse Casimir - s. Ourcival. Flaujac. - d. Lonjou Jean. - s. La-Fontanes. - d. Alaux, Alméras. - s.

Planavergne. Laburgade. — d. Roques. — s. Calvet. Labenque. — d. Guilhem L., Lestrade, J., Cubaynes L. - s. Fournié Ant.

Montdoumerc. - d. Sicard C., Boussuge L. - s. Gibert C. Vaylats. - d. Rescoussié B., Laporte. s. Cournut.

Canton de Lauzès Blars. - d. Lasfargues Antoine. - s. Guiral C. Cabrerets. - d. Conte Joseph, Dô Louis. - s. Delon Jean.

Cras. - d. Rouquié. - s. Bessières. Lauzès. - d. Delfour. - s. Piganiol. Lentillac. - d. Faurie. - s. Marcenac. Nadillac. — d. Caviole. — s. Rouquié. Orniac. — d. Cassan. — s. Rouquié. Sabadel. — d. Bastide. — s. Blanc.

Saint-Cernin. - d. Lompech Auguste, Lafferrerie Joseph. — s. Sénac Saint-Martin-de-Vers. - d. Pradié Edouard. - s. Raffy.

Sauliac. - d. Salgues de Geniès. - s Sénaillac. - d. Delfau, Delpech. - s. Vigeon.

Canton de Limogne Beauregard. - d. Pradié, Delons. - s Peyre. Calvignac. - d. Theil Jules, Lattes Jean-Louis. - s. Faure. Cénevières. - d. Couderc Louis. - s

Bons J. Concots. - d. Cavalié, Bousquet. - s Andissac. Laramière. — d. Masbou, Boyé Félix. —

s. Couzi. Limogne. - d. Couderc Roger, Rouffix Henri. - s. Delon. Lugagnac. — d. Bach Jean-B. — s. Calmels Jean. Promilhanes. - d. Olié, Courtès. - s.

Saillac. - d. Raujols Léopold, Loudes Jean. - s. Bouyssou E. Saint-Martin-Labouval. - d. de Vauzelles, Masbou Henri. - s. Thalamas. Varaire. - d. Balat Louis, Courpet

Emile. - s. Cavallé. Vidaillac. - d. Andrieu André. - s. Colon.

Canton de Luzech Albas. — d. Mourguès, Brassac. — s. Constans. Anglars-Juillac. - d. Chapt-Aladel. s. Bouyssou.

Bélaye. - d. Roques Louis, Lafargue F. - s. Delpech. Cailllac. - d. Lugan Adrien, Lafage A. - s. Albert. Cambayrac. - d. Bessières. - s. Alibert.

Carnac-Roufflac. - d. Lacavelerie. - s. Lavergne. Castelfranc. - d. Paillas Camille. - s. Bouyssou. Douelle. - d. Rigal-Peyrot, Arnaudet.

- s. Alibert. Luzech. - d. Lugan Emile, Desprat A., Derruppé Martial. — s. Pouzet. Parnac. - d. Bouloumié E., Lacombe E. - s. Brunet.

Saint-Vincent-Rive-d'Olt. - d. Pélissié, Lacoste. - s. Delpouget. Sauzet. - d. Régnat Elie, Saniès François. - s. Fournie. Villesèque. - d. Bouscat F., Lasbouy-

gues. - s. Dufau. Canton de Montcuq Bagat - d. Chovel. - s. Larroque. Belmontet. - d. Lespinet. - s. Lagard. Boulvé (le). - d. Guignes Henri, Valadié Pierre. — s. Fabre

Fargues. - d. Bataille Henri. - s. Alis. La cabane. — d. Alis Jean, Labourel Deminique. - s. Bessières. Lebreil. - d. Baudet. - s. Vialas. Montcuq. - d. Boudou, Lagard, Peindarie. - s. Calassou.

Montlauzun. - d. Moutagnac. - s.

Rouges. Saint-Cyprien. - d. Mercadié, Mourgués. — s. Bley. Saint-Daunès. — d. Aladel. — s. Delprat. Saint-Laurent. - d. Solacroup. - s. Soulignac. Saint-Matré. - d. Basset. - s. Rajade. Saint-Pantaléon. — d. Blanié. — Ruamps Sainte-Croix. — d. Boutet. — s. Bra-

Saux. - d. Galaux. - s. Bouyssou. Valprionde. - d. de Laborie. - s. Castagné. Canton de Puy-l'Evêque Duravel. - d. Calassou, Souilhac. -

s. Lassaque. Floressas. — d. Brugalières. — s. De Grézels. - d. Carrié. - s. Molinié. Lacapelle-Cabanac. - d. Loussert. -

s Maratue h. Lagardelle. — d. Capmas. — s. Dulac. Manroux. - d. Lacombe, Esquieu - s. Bailles.

Montcabrier. - d. Escande, Denuc. s. Roudergues. Pescadoires. — d. Dulac. — s. Rigal. Prayssac. — d. Pénel, Berrié Pierre, Berrié Jean. - s. Dulac

Puy-l'Evêque. - d. Bouysset, Brousse, Salabert. - s. Leygues. Saint-Martin-le-Redon. - d. Bessières, - s. Tourret. Sérignac. — d. Laval. — s. Sagnes.

Soturac. - d. Delpon, Lines. - s. Lacombe. Touzac. - d. Girot. - s. Miquel. Vire. - d. Durou. - s. Combes. Canton de Saint-Géry

Rerganty. - d. Arnaudet. - s. Jarlan. Bouziès. — d. Croq. — s. Bessac Cours. — d. Parra, Jouclas. — s. Ostrowski. Crégols. - d. Parra. - s. Loulmet. Esclauzels. - d. Luffau. - s. Jouclac Saint-Cirq-Lapopie. — d. Delmas, Tou-

louse. — s. Liauzu. Saint-Géry. - d. Colonges, Marty. - s. Marcouly. Tour-de-Faure. - d. Bénech, Moles. s. Conquet.

Vers. - d. Frayssy, Bouton. - s. Lacarrière. ARRONDISSEMENT DE FIGEAC Canton de Bretenoux

Belmont. - d. Pédamont. - s. Diala. Biars. - d. Marbouty. - s. Castanet. Bretenoux. - n. Vernhet, de Montmor. - s. Cayrol. Cahus. - d. Rouquand, Solignac. s. Signeyrole. Comiac. - d. Mespoulhé Pierre, Mes-

Cornac. - d. Lescure, Crest. - s. Ca-Estal. - d. Mazet. - s. Dalet. Gagnac. - d. Bénéchie, Cérês. - s. Bennet. Gintrac. - d.

poulhé Jean. - s. Molinié.

Girac. - d. Grignoux. - s. Trassy. Glanes - d. Lafon. - s. Bagou. Lamativie. - d. Larribe. - s. Caldemaysou.

Prudhomat. - d. Pomarel, Delsol. - s. Déchamp. Puybrun. - d. Beffara, Laussac. - s. Valette. St-Michel-Loubéjou. — d. Granval. — s.

St-Simon. — d. Thinières. — s. Galard. Sonac. — d. Carayol. — s. Cassan. Tauriac. - d. Maisonhaute. - s. Labo-Bannes. — d. Delaurié, Fayt. — s. Del-Teyssieu. - d. Taurand, Lassale. - s. Cels. Bio. — d. Teulet, Grimal. — s. Rougier. Frayssinhes. — d. Sudrie. — s. Landes.

Canton de Cajarc Cadrieu. - d. Gentou. - s. Cavagné. Cajarc. - d. Laubard, Bonnet, Masbou.

- s. Mirabel. Carayac. - d. Ausset. - s. Delbos. Frontenac. - d. Delpon. - s. Monta-Gréalou. - d. Ausset. - s. Védrune.

Larnagol. - d. Vinel, Toulza. - s. Laroque-Toirac. - d. Salaviale. - s. Saint-Affre.

Marcilhac. - d. Faiguières, Couderc. - s. Bru. Montbrun. - d. Pradines. - s. Gorse. Puyjourdes. - d. Puel. - s. Vialettes. St-Chels. - d. Pezet. - s.Flaujac. St-Jean-de-Laur. - d. Roques, Garri-

Roux. - s. Desombes, Delpuech.

Montredon. - d. Gratacap, Lagarde. -

Prendeignes. - d. Latapie, Estival. -

St-Perdoux. - d. Lacarrière. - s.

Viazac. - d. Gambert, Brugalière. -

Canton de Figeac (Ouest)

Béduer. - Cavarroc, Taillade. - s.

Camboulit. - d. Cavarroc. - s. Del-

Capdenac. - d. Lacout, Cantaloube. -

Faycelles. - d. Cabridens, Estanie. -

Canton de Lacapelle

Cardaillac. - d. Laparra, Roumégoux.

Espeyronx. - d. Amadieu. - s. Prady-

Issendolus. - d. Grimal, Rigal. - s.

Rudelle. - d. Landes. - s. Labinal.

Ste-Colombe. - d. Lasfargues, Bos. -

St-Maurice. - d. Nastorg, Monbertrand.

Thémines. — d. Delsahut, Grimal. — s.

Théminettes. - d. Fayt. - s. Lescure.

Canton de Latronquière

Lauresses. - d. Couderc, Amadieu. -

Estival. - s. Pradayrol.

Loudes. — s. Momboisse.

Dreuilhes. — s. Frégeac.

Canton de Livernon

Assier. - d. Doucet, Hug. - s. Cros,

Boussac. — d. Rigouste. — s. Larroche.

Brengues. - d. Cassagnes. - s. Fages.

Durbans. - d. Lalo. - s. Delfour.

nière. - s. Frégeac.

barthe. - s. Tabournel.

gues.

Delbos.

s. Lagarde.

Poujade.

s. Teihlard.

Bouscarel.

Carrayrou.

Bouscasse.

s. Baduel.

s. Pezet.

nouillat.

- s. Devéze.

nileve.

rol.

s. Cassan.

Caminade.

s. Mazac.

s. Destruel.

Orliac.

Lacout.

-s. Larouffle.

- s. Jurguet.

- s. Loudes.

s. Venries.

s. Boudou.

Vermande.

Vermande.

guière.

- s. Carbonel. Espédaillac. - d.

- s. Lavernhe.

lène.

Destruel. - s. Espinas.

s. Ser.

bos.

gues. - s. Marquès. St-Pierre-Toirac. - d. St-Sulpice. - d. Francoual. - s. Rou-Granval. geyrolles.

Canton de Figeac (Est) Pierre. - s. Péchuzal. Figeac. - d. Pezet, Baduel, Lacombe, Laffont, Iffernet, Nozières. Despoux,

Bagnac. - d. Sauvagnac, Caussade, Laborie Frédéric. - s. Laborie Joseph. Cuzac. - d. Delclaux. - s. Campar-Milhac. — d. Montet. — s. Borne. Felzins. - d. Latapie, Devèze. - s.

Lentillac (Figeac). - d. Pissouraille. s. Cazaly. Linac. — d. Carrayrou, Pélégri. — s. s. Picaudou. Lunan. -- d. Rayssac. - s. Lacarrière.

St-Clair. — d. Brunet. — s. Laurié. St-Projet. — d Courtiol, Malgouyard. - s. Farganel. St-Félix. - d. Navet, Sales. - s. Del-

> s. Rougeron. Canton de Gramat

Couzou. - d. Fabre. - s. Lamothe. Gramat. - d. Quercy, Souladié, Tournié, Delsahut, Cussonnac, Mazet. - s. Camburat. - d. Beulaguet. - s. Raf-Grange, Bonhomme.

> Padirac. - d. Richard Léon. - s. Bou-Rignac. — d. Escudié. — s. Vidal. Rocamadour. — d. Gautier, Marty. —

Beaumat. - d. Salanié. - s. Calmon. Caniac. — d. Pégourié, Méjecaze. — s. s-Lunegarde. — d. Méjecaze.

s. Pleimpon. Ginouillac. - d. Bourdarie. - s. Vieil Anglars (Lacapelle). — d. Cadiergues Léon. — s. Cadiergues Hippolyte. lescazes. Labastide-Murat. - d. De Camy, Lagare Aynac. - Ayroles, de Toulouse-Laude. - s. Andrieu. trec. — s. Cros. Bourg (le). — d. Laborderie, Soubrié.

Viguié. St-Sauveur-la · Vallée. - d. Bonhomme! Bouyssou (le). - d. Vignal. - s. Lama-- s. Brugat. Soulomès. — d. Lalo. — s. Grépon.

> Chambon. Cazillac - d. Sourzat, Batut. - s. Delpech. Cressensac. - d. Cérou, Delmas. - 8. Tournier. Creysse. — d. Lascoux, Delnaud. - s.

Molières. - d. Laborie, Born. - s. Mou-- s. Salamagne Célestin.

> s. Treil. Fouché.

Calviac. - d. Dilhac, Lolm. - s. Cou-Hébrard. Gorses. - d. Castagnié Gasquet. - s. rie. - s. Bordes. Labastide-du-H'-Mont. - d. Lavergne. Loupiac. - d. Caussil. - s. Maury.

Latronquière. - d. Issertes, Roussille. Albareil. Reilhaguet. - d. Guitard, Auricombe. - s. Guitard. Roc (le). - d. Marty, Soulié. - s. Es-Montet et Bouxal. - d. Sainte-Marie, tournel. Sabadel (Latronquière). - d. Vermande.

Concorès. - d. Claret, Bulit. - s. Rigal. St-Cirgues. - d. Truel, Larigaldie. -Frayssinet. - d. Lamothe-Cassel. — d. Lacaze. — s. Mar-St-Hilaire-Bessonnies. - d. Lavergne, Montamel. — d. Andral. — s. Molinié. St-Médard-Nic. - d. Soulery. - s. Peyrilles. - d. Claret, Rodes. - s. Ber-

Sénaillac (Latronquière). - d. Capsal, St-Chamarand. - d. Espagnat, Garrigou. Sousceyrac. - d. Ségerie, Vic, Ver--s. Auricoste. St-Germain. - d. Sahut, Boissolles. -Terrou. - d. Roussel, Counord. - s. s. Courdes.

Ussel. - d. Rajade. - s. David.

Dégagnac. - d. Fabre, Calmon, Brunet. - s. Delord. Lavercantière. — d. Sourdès, Course.

Espagnac-Ste-Eulalie. - d. Boutonnet. Rampoux. — d. Baldy. — s. Labrande. Salviac. — d. Costes, Ménauge, Gineste. - s. Cassagnac.

Mayrinhac-Lentour. — d. Ribayrol, Roudayre. — s. Bétille. Saignes. — d. Ayroles. — s. Bennet. St-Céré. — d. Vayrac, Rougery, Galerie. Ayzat, Landes, Thamié. — s. Craygues, Labrousse. Lescure. -- s. Mazet.

Lamouroux. - s. Lacassague. St-Paul-de-Vern. - d. Pompidou. - s.

> ARRONDISSEMENT DE GOURDON Canton de Gourdon

Faure, Lasvignes, Dardenne. Malleville, Taste, Lafon. - s. Nouelle, Si-

Payrignac, - d. Gransault, Courtiol. -Rouffilhac. - d. Serres. -- s. Delpech. St-Cirq-Madelon. - d. Maleville. - s.

Souillaguet. — d. Vilard. — s. Malbec. Le Vigan. — d. Gouloumès, Vienne.—

Alvignac. — d. Brel, Malvy. — s. Bru. Le Bastit. — d. Héreil. — s. Vilhès. Carlucet. - d. Bourdarie, Serres. - s. Boy.

Lavergne. - d. Thomas. - s. Pouzalgue. Miers. - d. Delpech, Malvy. - s. Bouat.

Fons. - d. Battut, Leygues. - s. Las. Constant. Thégra. - d. Bergougnoux, Barreau. s. Mazayrat.

Planioles. - d. Salissard. - s. Longue-Albiac. - d. Lacarrière. - s. Roussil-

Montfaucon. - d. Lavaur, Darnis. - s.

Baladou. - d. Laval, Constanty. - s.

Cuzance. - d. Delpy, Labrunie. - 5. Floirac - d. Miret, Salamagne André. Martel. - d. Lachièze, Merlange, Du-

St-Denis. - d. Arène, Audubert. - 8. Sarrazac. -d. Biard, Rieux. -s. Delmas

Lamothe-Fénelon. — d. Deltheil, Labo-Masclat. - d. Boudet, Pezet. - s. Virol. Payrac. - d. Albert, Constant. - s.

Canton de St-Germain

nard.

Uzech. - d. Dunoyer. - s. Pradié.

s. Loussert. Léobard. - d. Grangié. - s. Bazillou.

Thédirac. — d. Cassan, Cabanes. — s.

St-Jean-Lespinasse. - d. Tillet. - 8. St-Laurent-les-Tours. - d. de Lavaur,

St Médard-de-Presque. — d. Turenne,

Issepts. - d. Mage. - s. Poujade.

Reilhac. — d. Pons. — s. Joyeux.

guet. - s. Lacabane.

Roques.

Quissac. - d.

s. Landes.

s. Ayroles.

- s. Pesteil.

Livernon. — d. Faure. Réveilhac. — s.

Reyrevignes. - d. Despeyroux, Beula-

Canton de Saint-Céré

Autoire. - d. Mourlhon - s. Martin.

Lacamdourcet. — d. Vernière, Mazet.

Latouille-Lentillac. — d. Bastit, Bennet.

Loubressac. — d. Teulières, Maury. _

St-Vincent (St-Céré). - d. Laplaze

Gourdon. - d. Linol, Dauliac, Métadié. Nozac. - d. Soulacroup, Malleville. -

Fourmagnac. - d. Delclaux. - s. Gra-Lissac et Mouret. - d. Laroche, La-Canton de Labastide-Murat

> Vaillac. — d. Soucirac. — s. Conquet. Canton de Martel

Labathude. - d. Lasborie. - s. Lauzur. Lacapelle-Marival. - d. Lacarrière, Leyme. - d. Roussenque, Larraufie. -Chambon.

Rueyres. - d. Rougié. - s. Lafeuille. St-Bressou. - d. Cayrol. - s. Brunet. theil. - s. Gary Montvalent. - d. Delmas, Beaufort. -

> Canton de Payrac Calès. — d. Lacroix — s. Serres. Fajoles. — d. Arteil, Théreyzol. — s.

Soucirac. — d. de Fontenilles. — s. Pen-

Canton de Salviac

Cambes. - d. Vilhès. - s. Roumi-Corn. - d. Labanhie. - s. Beulaguet.

Flavjac (Livernon). - d. Larnaudie. -Grèzes. - d. Bargues. - s. Olivié.

Bessières.

Canton de Souillac

Gignac. - d. Alard, Magne. - s. Mont-Lacave. - d. Pagès, Lacave. - s. Lafon.

Lacave. — s. Laton. Lachapelle-Auzac. — d. Francès, Tribié. s. Poujade Lanzac. - d. Faurel, Soulié. - s. Julio. Meyronne. - d. Maury. - s. Leymarie. pinsac. - d. Delpech, Lascoux. - s. Guy.

st-Sozy. — d. Louradour, Rougier. — s Longaygues. Souillac. - d. Claret, Bayles, Lauvie, Laval, Lascoux, Bruel. - s. Leymarie, Louradour.

Canton de Vayrac

Bétaille. - d. Faurie, Poulet. - . Soulié. Carennac. - d. Cavagnac. - d. Ceyrac, Louradour. s. Beynet.

condat. - d. Besse. - s. Bertrandie. St-Michel de Bannières. - d. Serrut. Limes. - s. Sol. Strenquels. — d. Lacheneau, Cheyroux.

- s. Louradour. Vayrac. — d. de Lapierre, Chambon. Soulhié. — s. Carriol.

Telegrammes reçus hier :

Paris, 4 Décembre, 1 h. 35 s.

Faute contre la discipline

Le Ministre de la Marine a reçu dans la matinée l'amiral Germinet avec lequel il est alle ensuite au ministère de l'intérieur. Après explications, M. Clemenceau a déclaré à l'amiral Germinet qu'en se laissant interviewer, il avait commis une faute contre la discipline.

L'affaire Steinheil

M. Briand a reçu le rapport du procureur général sur la façon dont le juge d'instruction Leydet avait conduit l'instruction de l'affaire Steinheil.

On ne croit pas qu'une décision ministérielle intervienne sur ce point avant quelques jours.

Télégrammes reçus aujourd'hui :

Paris, 5 Décembre 7 h. 36 m. Vi lent incendie à la

Guadeloupe

Le gouverneur de la Guadeloupe a télégraphié au Ministre des colonies qu'un incendie a détruit 60 maisons du quartier riche.

Une tempête à Terreneuve Par suite d'une violente tempête à Terreneuve, plusieurs navires ont été coulés : il y a eu de nombreux

Au Maroc

Moulay-Hafid a été proclamé près de Rabat par la tribu Zemmour : le bruit court à Tanger que Raissouli a été arrêté par Moulay-Hafid.

Démission refusée Guillaume a refusé la démission du sous-secrétaire d'état Von Steinich.

Les pillards d'églises

La cour d'assises du Puy-de-Dôme a rendu son verdict dans l'affaire des pillards d'églises : Antony Thomas a été condamné à 6 ans de travaux forcés sans interdiction de séjour : François Thomas et Faure à 2 ans de prison. Les antiquaires Dufay et Ticou ont été acquittés.

En Turquie

Une dépêche de Vienne au journal le « Matin » annonce que la ville de Cattaro aurait été bombardée par l'artillerie Monténégrine

AGENCE FOURNIER

Arrondissement de Cahors

Crayssac

Nous avons reçu de cette commune une communication politique que nous demandons à notre aimable correspondant de vouloir bien ajourner et, ce, dans l'intérêt de l'union absolue du parti républicain.

Nous avons, du reste, des raisons d'espérer que ses craintes ne se réaliseront pas. Nous en aurons, en temps voulu, la preuve certaine.

Si nous nous trompions, nous savrions alors faire notre devoir et nous prêterions volontiers, à notre correspondant, es colonnes du journal, pour fustiger les renégats.

Luzech

Ecole primaire supérieure. — Les élèves Gérard Lafargue, de Sérignac, et René Marty, de Cazals, ont été reçus au concours du surnumérariat des Postes et des Télégraphes dont les résultats viennent de paraître.

Trois autres élèves avaient été précédemment reçus pour la même adminis-

De sorte qu'en moins d'un an, l'école compte cinq succès pour les Postes.

Accident du travail. - Lundi dernier, le cantonnier communal Daudet, occupé à transporter des matériaux d'entretien sur un chemin de Camy, fut victime d'un accident qui aurait pu avoir | pas, c'est-à-dire que la bonne galette ne des conséquences graves.

Comme il aidait à faire reculer un tombereau lourdement chargé, l'attelage recula brusquement et sa main fat prise entre un rayon de la roue et une grosse pointe plantée contre la caisse du véhicule. La pointe pénétra profondément dans la main et l'avent-bras aurait été certainement brisé si, aux cris poussés par le cantonnier, le conducteur n'avait pas arrêté à temps le mouvement du tombereau.

La victime, soignée immédiatement a la pharmacie Poujade, en sera quitte avec une semaine de repos complet.

Montcuq

Ecole primaire supérieure de gar cons. - Dans la liste de 798 candidats reçus au dernier concours des postes et télégraphes, nous relevons, avec plaisir, les noms des jeunes Baldy et Courtil, élèves de notre école, classes avec les numéros 311 et 496. Ceci porte à 3 le nombre des admis dans cette administration en 1908.

Ces beaux succès clôturent dignement les résultats obtenus dans l'année scolaire écoulée Nous les récapitulons:

1 elève reçu sur 2 présentés aux bourses d'enseignement primaire supérieur; 6 élèves reçus sur 6 presentés au brevet élémentaire; 2 élèves reçus sur 2 pré-sentés au brevet supérieur; 1 élève reçu sur 2 presentés au certificat d'étude. primaires supérieures; 5 élèves reçus sur présentés au surnumérariat des contributions indirectes; 2 élèves reçus sur 2 présentés aux écoles normales; 3 élèves reçus sur 3 présentés aux examens de passage des boursiers.

Par leur proportion, comme par leur importance, ces succès se passent de tout commentaire.

Félicitations aux nombreux lauréats et à leurs excellents maîtres.

Bélaye

Conseil municipal. - Le conseil municipal était convoqué dimanche 29 à 1 heure de l'après midi pour la nomination de 2 delégués sénatoriaux et d'un délegué suppléant.

Etaient pré-ents : MM. Roques, maire, Delpech, ex-secrétaire, Clair, Couhot, Foissac, Labie, Lafargue, Bel. Jouffreau. Etaient adsents : MM. Laffage, Ray

naly, Chapt. Le scrutin pour l'élection de délégués

sénatoriaux est ouvert à 1 h. 37. Mais comme le conseil n'était pas au complet, et que la loi exige que la clôture du scrutin ne peut être prononcée qu'une heure après, les conseillers présents, pour « tuer le temps » causèrent. On conçoit ce que furent ses causeries. Les intelligents propos et les mots d'es-prit étaient plutôt rares. On fait ce qu'on

Cependant, parmiles diverses balourdises débitées avec force éclats de voix par nos illustres, il en est une qui nous a spécialement intéressée.

Un des édiles, le moins sombre puis qu'il s'appelle Clair, était, par hasard, en veine d'esprit. Jugez-en : « Il faudra, à la prochaine

séance, mettre une table pour la presse. » Et avec le rire béat particulier à sa face... intelligente, le personnage regardait le vendeur du Journal du Lot. Plus pratique, M. Delpech, ex-secrétaire, ajouta: « A la condition que nous ayons assez d'argent. »

Ces messieurs ont commis une sottise de plus, en s'adressant au vendeur du Journal du Lot : il se sont trompés d'adresse; il fallait que ces deux lumières édilesques s'adressassent au correspon-

Mais leur intelligence est si claire et puis ils sont si familiers avec les convenances qu'ils n'en ratent pas une.

Seulement, nous les avertissons que notre correspondant n'a pas besoin de table: à la rigueur, pour prendre des notes, il se contentera de faire un puoitre improvisé avec certain volet qui ferme la lucarne de certaine grange d'eù l'on a entendu souvent ces mots : « Fet dé diou, an d'un canou... quallo bando

Le scrutin a désigné comme délégués MM. Roques et Laffargue. M. Delpech, ex-secrétaire, a été nommé suppléant.

Avant de lever la séance. M. le maire avec émotion, a remercié ses collègues du grand honneur qu'ils lui avaient fait et il a ajouté qu'il voteraient pour....

M. de la Palice parlait comme le maire de Bélaye.

Soturac

Si vous alliez chez un épicier, que vous lui donniez d'abord 10 sous, puis que vous lui demandiez en échange un peu de sel, un peu de poivre, quelques grains de café, et que cet épicier, une fois les 10 sous empochés, vous dise : « Allez vous faire f...iche », vous la trouveriez mauvaise, n'est-ce pas ?

Et si d'autre part, vous portiez des francs à un curé, que vous lui demandiez en échange une messe bien dite et un peu de tralala dans la cérémonie, qu'il acceptat tout d'abord et puis qu'ensuite, il vous envoyat faire f...che, vous protesteriez?

Seulement contre l'épicier, si vous avez des temoins, vous pouvez exercer des poursuites.

Contre un curé, bernique! Il n'y a rien à faire, car sa marchandise n'est pas palpable : et s'il estime qu'une prière cotée 30 sous ailleurs, vaut 3 francs dite par lui, c'est son affaire.

Cependant, si le scrupule règne dans l'âme du ritou, chose promise doit être

S'il promet une cérémonie à grand tralala pour 15 francs, il doit faire la

cérémonie. Il paraît qu'à Soturac, un incident

s'est produit tout récemment sur un sujet à peu près identique.

Eh bien, tant pis ; si l'on voulait des fois nous écouter, les bonnes gens garderaient leur argent dans leurs poches; ils se passeraient de rabachages en latin de cuisine, que personne ne comprend,

pas même ceux qui les débitent. On peut s'en passer sans peine de cette marchandise-là; et puis quand le ritou verrait que les clients n'arrivent | cher.

tembe pas, il sucerait les pouces et ferait un mea culpa sincère, cette fois.

Bouziès

Emouvant sauvetage - Samedi ma in, vers les onze heures et demie. deux jeunes enfants, cotoyaient le bord de la rivière, dans le chemin pratiqué dans les rochers de « Ganil », et qui surplombe à pic le Lot, pour se rendre à leur domicile pour y prendre leur nour riture habituelle

L'un d'eux, le jeune Bès Léopold, âgé de neuf ans a peine, glissa, on ne sait comment, tomba d'une hauteur de deux mètres environ dans l'eau trèprofonde en cet endroit.

Il se serait infailliblement noyé, sans l'heureuse intervention d'une fillette de 14 ans, Jullienne Vayssié, de cette commune, qui passait par là et qui accourut à son secours aux cris poussés par son camarade.

N'écoutant que son courage, notre jeune heroïne, sans même réfléchir au danger qui la menaçait elle même, des cendit dans le rocher escarpé et fut assez heureuse, après des efforts inouïs, qui auraient pu lui coûter la vie, pour ramener sur la berge le jeune impru-dent qui avait déjà lâché prise à la tige d'oseraie qui le retenait à la surface de

Nous tenons à adresser toutes nos félicitations à cette intrépide et courageuse jeune fille, qui grâce à son sangfroid, a pu éviter la désolation et bien de larmes à la famille déja éprouvée par un malheur semblable. Nous serions également heureux

qu'une récompense en rapport de l'acte ui a été accompli lui fut décernée. Nous appelons là-dessus la bienveillance de l'administration sur ce fait qui mérite de lui être signalé.

Arrondissement de Figeac

Figeac

Rechargements cylindrés. - Opérations probables pendant la semaine du 7 au 12 décembre 1908.

Du 7 au 9 décembre, répandage et cylindrage sur le chemin de grande communication nº 39 entre Gorses et Terrou. Du 10 au 12 décembre répandage et cylindrage sur le chemin de grande com-

munication nº 16 entre Latronquière et Lavitarelle. Figeac le 3 décembre 1908.

L'Agent-Voyer d'Arrondissement, NICOU.

Puybrun

Obséques. - Le Comité R.-S. est décidément dans sa série noire, et les deuils s'y succédent sans interruption Dimanche matin une assistance nombreuse et recueillie accompagnait à sa dernière demeure M. Lacr ix Justin, membre du Comité, décédé à l'âge de quatre-vingt-treize ans, doyen de la commune.

Il y a quelques jours à peine, M. La croix faisait l'admiration de ses nombreux amis par a verte vieillesse et sa lucidité d'esprit, dont Puybrun s'hono rait, et rien ne fai-ait prevoir sa fin prochaine. Nous prions sa famille d'a greer l'expression de nos plus sincères condoléances.

Le même jour, et à trois heures de l'après-midi avaient lieu les obsèques purement civiles de Mmc Jausion épouse d'un membre du Comité; une nombreuse toule, dont une cinquantaine de citoyennes, bravant les critiques acerbes, a tenu à s'associer à cette manifestation de pensée libre; c'est en un an à peine le troisième enterrement civil enregistre à Puybrun; M. Casimir, notre nouveau curé, récolte aujourd'hui ce que semaient naguère de nombreux énergumènes de la coterie cléricale ; c'est justice.

Arrondissement de Gourdon

Gourdon

Rechargements cylindrés. - Opérations probables du 7 av 12 décembre 1908. Répandage et cylindrage:

1º Chemin de grande communication nº 20 de Martel à Meyssac, de 7 k. 178 à 9 k. 285 (entre les Quatre-Routes et le hameau du Duc. Limite de la Corrèze et du Lot). 2º Chemin de grande communication

nº 20 de Gramat à Turenne, de 26 k. 5 à 27 k. 5 (entre les limites des communes de St-Michel et de Condat et le village de Condat).

Reilhaguet

Conseil municipal. - Dimanche dernier le Conseil municipal, réuni pour la nomination des delégues sénatoriaux, a élu: MM. Guitard, maire 10 voix et Au ricombe, de Laval 9 voix;

Guitard Pierre, de Reilhaguet 7 voix. La République est en de bonnes mains; on peut en être sûr ???

A la suite de cette élection, le Conseil a tenu sa session ordinaire de novembre. Nous reviendrons sur cette séance devenue désormais historique dans les annales de Reilhaguet.

Chez nos voisins

Lot-et-Garonne

Réponse à M. Leygues

La courtoisie du chic et élégant M Leygues, m'oblige à répondre poliment à ses bafouillements vilains et bêtes.

FUMEL

L'amour de la pose, l'incite toujours à revenir sur une absolution qui lui fût accordée, dit-il, par le maire de Fumel ? C'est donc que vous aviez péché M Leygues! Il vous a fallu une confession sincère, un repentir poignant, pour mériter le pardon qui est venu vous tou-

que si vous n'êtes pas gros, vous êtes assez simple moralement, pour croire Grande Pharmacie encore aux joies du Paradis politique. Vous ne vous êtes jamais douté, raffiné M. Leygues, que cette absolution, n'avait qu'un but, celle de vous recomde la CROIX-ROUGE

Avouez, resplendissant M. Leygues,

Incomparable M. Leygues, où donc

avez-vous puisé ce talent de savoir si

bien conjuguer le verbe ergoter ? Malgré

votre adresse dans ce genre de travail

ce vote reste ; our témoigner de votre

bienveillance à l'égard des pauvres, et

de leurs intérêts dans un quartier très

Vous avez voté non, M. Leygues, quand

L'intention mienne disiez-vous?..

Qui voulez-vous qui puisse savoir ce qui

se mijote dans votre cerveau! Vous

pouvez avoir une tête pleine d'inten-

tions, assurément elles seront comme

par le passé, elles n'auront rien de bon

raison à la demande d'école maternelle

telle qu'elle était faite par le conseil.

tant pis, nous en faisons notre deuil;

mais en restant sur ce terrain rien ne

vous autorise à vous en glorifler, puis-que sur les deux votes émis sur la ques-

tion qui vous fait mettre en colère, la

première fois vous avez voté non, la

deuxième fois, pour être absent, vous

êtes allé balader, vos moustaches en crocs et votre incomparable personne,

Et le photographe qui vous attendait? Huit jours de veilles et d'insommies

pour accoucher de quelques lignes nau-

séabondes; il n'y a pas de quoi énor-gneillir vos électeurs. Où est-elle votre franchise, M. Ley-

gues? peut-on la trouver dans cette

phrase où vous dites, au moment où vous

demandiez l'absolution au maire: « on a

vu rougir certain correspondant de

la presse. « - Seriez-vous myope aussi,

M. Leygues? Voulez-vous encore ajou-

ter cette qualité à votre franchise, à

votre courage, qui consistent à attaquer

quelqu'un, dans une enceinte où vous

savez qu'il lui est défendu de répondre ?

Si la nature ne vous avait pas gratifié

d'un bandeau sur l'intelligence, je vous dirais, M. Leygues, qu'on ne relève dans

votre tartine, que quelques propos

désobligeants à l'adresse des pauvres, et

la joie de faire ressortir que vous êtes

un gros propriétaire du Passage. Que

Est-elle mauvaise cette allusion, où

vous dites que je combats ceux de qui je

n'ai rien à attendre. Je ne vous ai ja-

mais rien demandé. Cette pensée est

malsaine, je vous la retourne comme

une grossièreté: elle ne peut se loger

Si le monopole des vertus politique ne

m'appartient pas, vous êtes loin de le

posséder, quant aux vertus domestiques

je ne sais trop ce que voulez dire..

vous pourriez aussi bien qu'un autre les

Je ne lutte pour aucun monopole, M.

Leygues, pas même celui de hâbleur que

vous détenez si bien, et je croi-même,

baroque conseiller municipal, que si

vous étiez seul a travailler à la construc-

tion de l'édifice social vous n'y feriez

Vous jugez mal les autres M. Leygues,

c'est pour cela sans doute que vous vous jugez si bien.
Pour les quelques traits méchants que

la finesse de votre esprit me décoche,

rassurez-vous, ils me laissent absolu-

ment indifférent, ils seront pour les

lecteurs de ce journal la meilleure

A Vendre

UNE MAISON AVEC JARDIN

Située à Monsempron

BONNE OCCASION

Bibliographie

Un roman inédit de René Bazin, un

roman moderne et parisien, portant ce joli titre: Le Mairage de Mile Gimel, dac-

tylographe, commence aujourd'hui dans

les Annales... Le célèbre écrivain y

aborde un genre nouveau pour lui et qui

lui vaudra un grand succès... Ce même

numéro, très brillant, contient des frag-ments de la belle pièce de M. Emile Favre

les Vainqueurs, des articles d'actualité

d'Emile Faguet, Alfred Mézières, Adolphe

Brisson, des vers d'Edmond Rostand, la

Vie Féminine d'Yvonne Sarcey, et, en

Supplément théâtral une jolie comédie:

Dead-Heat, de Maurice de Féraudy, de la

En vente partout, le numéro 25 centi-

LA MUTUELLE DE FRANCE

ET DES COLONIES

Constitue à tous un capital espèces

permettant la création d'une dot, d'une

rente viagère, etc., par versements

depuis 6 francs par mois faits pendant

14 ans seulement, avec garantie en cas

Colonies, entreprise privée assujettie au contrôle de l'Etat, compte à ce jour

plus de 300.000 adhérents, et les

souscriptions réalisées dans ses bran-

ches vie et décès atteignent près de

Elle est de beaucoup la plus importante

Tous renseignements sont gratuite-

ment adressés, sur demande, par le Siège

social, place de la République, Lyon, ou

Direction d'Agen, Bou evard Président

et la plus avantageuse des sociétés d'as-

700 millions de francs.

surances mutuelles sur la vie.

Carnot, (Maison Pinêtre).

La Muinelle de France et des

Comédie-Française.

S'adresser à M. FRAYSSINET, à

G. DELBREL.

preuve de votre inconscience.

Fumel (Lot-et-Garonne).

qu'un appartement, ce serait le vôtre.

posséder celles-là!... Qui sait ?...

vous devez être heureux.

que dans un cerveau étroit.

loin des soucis politiques.

Que l'administration n'ait pu donner

tous vos collègues ont voté, oui.

mander le silence

pour la démocratie.

La plus importante Pharmacie de toute la région parce qu'elle est :

La mieux approvisionnée la mieux organisée

la meilleur marché

expédie dans tout le département des produits rigoureusement purs sortant des meilleures maisons: Poulenc, Dausse, Bayer, etc., ou préparés par le pharmacien lui-même d'après les nouvelles formules inscrites au Codex de 1908.

La meilleure de toutes les Huiles de Foie de Morue

Hulle de Foie de Morue Ambrée Vierge de John Sthevens, provenance directe de Bergen (Norwège) en fûts cachetés.

La meilleure de toutes les Huiles de Foie de Morue est sans contredit l'Huile Ambrée Vierge obtenue par l'action d'une température modérée sur les foies choisis n'ayant subi qu'une légère fermentation.

Elle ne présente pas la saveur âcre et forte des autres Huiles de Foie de Morue obtenues par expression, à une température élevée, des foies putrifiés, pour en augmenter le rendement et la livrer à des prix dérisoires de bon marché, après mélange avec des huiles végé-

Notre Huile de Foie de Morue ne renferme donc ni ptomaïnes, ni alca-loïdes, ni les produits d'altération des

foies putrifiés. L'Huile de John Sthevens, dépour-vue de saveur âcre et forte, est facile-

ment digestible. Son odeur et sa saveur douce la rendent agréable au goût.

Sa richesse en principes actifs, iode, soufre, phosphore, etc..., en fait un des médicaments les plus actifs de la thérapeutique.

Elle présente tous les caractères d'identité et de pureté exigés par le Codex de 1908, d'après les récents travaux de notre excellent maître M. Bourquelot, professeur de pharmacie galénique de l'Ecole supérieure de pharmacie de Paris.

Nous garantissons notre Huile dernière pêche et de provenance directe.

DÉPOT DE

l'Huile de Foie de Morue Soëtenaëy

extraite des foies de Morue frais et stérilisée à l'autoclave. Expédiée directement de Hammerfest, Norwège, en bouteilles cachetées et stérilisées de litre et de demi-litre.

Le litre: 3,75. Le demi-litre: 2.

AVIS

Nous avons le plaisir d'informer le public que la photographie SÉRÉNI, de Bordeaux a décidé de prolonger le séjour de sa succursale récemment installée à Cahors, 3, rue François Caviole, en face le Couvent des Dames de

La photographie SÉRÉNI, offre toujours à toute personne lui commandant une douzaine de cartes sur platine, un superbe grand portrait. C'est une ressource inespérée pour les personne qui, à l'occasion des nouvelles Etrennes, ne savaient où trouver le cadeau à la fois utile et agréable.

toujours accueilli avec plaisir. Le grand portrait-prime de la photographie SÉRÉNI, sera cet hiver le cadeau à la mode, étant à la portée de toutes les bourses. La photographie SÉRÉNI, livre en effet ses cartes sur platine, à partir de 15 francs la douzaine, portrait-prime compris.

LE BON FUMEUR **NE VEUT PLUS FUMER** d'autre Papier à Cigarettes QUE LE NON GOMMÉ et BOUT LUSTRÉ Le Zig-Zag se vend exclusivement dans les débits de tabac FUMEURS, EXIGEZ-LE PARTOUT!

Bulletin Financier

Paris, 4 décembre

Le marché est resté assez ferme sur de bons avis de Vienne et de Berlin, mais les affaires ont été absolument nulles et les variations de cours insignifiantes. La Rente française se représente à

Les fonds russes fléchissent légèrement. Le 3 0/0 1891 est à 71,80, le 1896 à 69,75, le 50/0 nouveau à 99,25 et le Consolidé à 85,55.

L'extérieure espagnole se traite à 96,40, l'Italien à 103,92, le Portugais à 59,20 et le Turc à 92.

Les chemins français se négocient; l'Est à 932, le Lyon à 1365, le Nord à 1781, l'Orléans à 1402 et l'Ouest à 921. Dans le Compartiment des établissements de Crédit la Banque de Paris s'inscrit à 1514, le Crédit Foncier à 735 et le Crédit Lyonnais à 1198.

Les obligations 5 0/0 du Port de Bahia sont demandées à 443. Les actions de The Minas Pedrazzini Gold and Silver Mining Co se traitent

L'action de l'Ouest Africain français s'avance à 487 et la part à 272.

LES MONTRES JUST

(MARQUE FRANÇAISE)



Bijouterie

CAHORS, 67, boulevard Gambetta, CAHORS

PARAPLUIE REVEL 8.90-5.90-7.50-10.50-16.50 Supérieurs à l'usage

DÉPOSITAIRE A CAHORS Mon LADEVEZE, Grand Bazar de let

A VENDRE PHAÉTON EN BON ÉTAT

Vache laitière

Pure race bretonne

Bonnes conditions et pressé S'adresser à M. CHOVEL à Bagat.

MARCHE DE LA VILLETTE

Jeudi 3 Décembre 1908

ESPÈCE S	ENTRÉES au Marché	restant	RENVOI	PRIX PAR 1/2 KILOG. Les pores se cotent au 50 k. poids vif.		
				lre qualité	2º qualité	3º qualité
Bœufs	1.467			0,85	0,80	0,70
Vaches	667	, ,	72	0,86	0,76	0,68
Taureaux	155			0,75	0,72	0,70
Veaux	1.198	>	65	1,10	1,05	0,95
Moutons	14.547	TOTAL	>	1,08	1,02	0,95
Porcs	4.266	HUNA.		0,52	0,50	0,49

OBSERVATIONS. - Vente plus facile sans variation de cours sur les bœufs et les veaux, calme sur les moutons et les porcs. Les provenances du Lot, du Lot-et-Garonne, Aveyron et Cantal ne peuvent être classées qu'en deuxième et troisième qualité.

Chaque lecteur de ce journal peut recevoir gratuitement une MONTRE en argent (homme ou dame) avec chaîne ou sautoir également en argent. Nous en sacrifions actuellement 10.000 à titre de propagande. Retourner de suite cette annonce à EMDORIUM, 5, rue Pierre-Lescof. Paris.

Chronique agricole

UNE EXPOSITION D'AVICULTURE

La société des aviculteurs angevius organise une exposition et un concours ouverts à tous les amateurs et professionnels de France ; ils doivent avoir lieu du 6 au 13 janvier 1909. Ce sera la troisième exposition fai-

to sous la direction de cette jeune so-

Cette fois, il y a dans une nouvelle section, dite industrielle et commerciale, l'application d'une idée très heureuse, car elle a pour but de montrer aux aviculteurs le parti que l'industrie tire des produits qui ne sont ni chair ni œufs, ces derniers servant uniquement à la consommation; mais en dehors de ceux-ci, les plumes, les peaux, les poils sont l'objet de transformation multiples occupant un grand nombre d'ouvriers et constituant des industries dont les transactions se chiffrent par des millions sinon méme plus.

Il y a donc, dans l'idée du programme de la prochaine exposition d'Angers, un enseignement des plusutiles pour les habitants des campagnes, qui sera d'autant plus fructueux que des conférences doivent être faites par des spécialistes sur ces su-

Le programme prévoit de nombreuses classes pour les plumes brutes, la literie et celles préparées pour parurure, les modes, les éventails, les plumeaux, puis viennent celles destimes à écrire.

Pour les pelleteries et fourrures, il y a les peaux d'oie, de cygne en duvet ; les peaux brutes de chèvre, de lapin, de cobaye; les fourrures de lapin apprétées, lustrées. Pour bon nombre de visiteurs, il y aura là toute une révélation.

Les poils auront une division spéciale avec les produits qu'on en obtient, comme les feutres, les poils filés de lapin angora et les jolies étoffes qu'on en fabrique, les tissus de poils de chèvres etc.

Pour compléter, il y aura une division comprenant le matéreil avicole. incubation, conservation des œufs,

volières, clôtures. A ces concours et exposition, on doit ajouter un congrès dont le programme n'est pas encore définitivement établi.

Chemin de fer d'Orléans

Relations avec l'Espagne et le Portugal

Il est délivré :

et Saint-Sébastien, via Bordeaux-Irun :

a) Des billets directs simples; b) des billets d'aller et retour individuels valables 36 jours, avec faculté de prolongation;

nées aux pinceaux, cure-dents, plu- prolongation; réductions variant de 20 à 40 %, suivant le nombre de personnes.

Enregistrement direct des bagages. Faculté d'arrêt, tant en France qu'en Espagne, à un certain nombre de points. 2º Des billets d'aller et retour valables 30 jours pour Lisbonne et Porto.

3º Des billets d'aller et retour directs our Port-Boo (avec retour au départ de Cerbère), via Tours, Bordeaux, Narbonne à l'aller et via Narbonne, Montauban, Limoges, au retour ou inversement, validité 13 jours.

B) Au départ de Paris et de toutes les gares du réseau :

A l'époque de Pâques, des billets d'aller et retour individuels à prix exceptionnellement réduits, pour Madrid et pour Séville. Ces prix ont été en 1908 : Pour Madrid : de 150 fr. en 1º classe,

de 105 fr. en 2e classe Pour Séville : de 190 fr. en 1re classe,

de 135 fr. en 2º classe. C) Au départ de Paris et des principales gares du réseau.

1º Des billets demi-circulaires espagnols, comportant 6 itinéraires, conjointement avec des billets français dont l'itinéraire comporte la sortie de France par Port-Bou et la rentrée en France par Hendaye ou réciproquement.

2º Des billets circulaires espagnols, à A) Au départ de Paris (Quai d'Orsay): itinéraire facultatif, conjointement avec 1º Pour Madrid, Valladolid, Saragosse des billets français comportant, soit la sortie et l'entrée par le même point frontière, soit l'entrée en Espagne par Iron et la sortie par Port-Bou ou inversement.

D) Au départ de Paris, Orléans, Blois, c) des billets d'aller et retour collectifs de Tours, Châtellerault, Poitiers, Angoulême, famille valables 45 jours, avec faculté de Le Mans, Vierzon-Ville, Bourges, Châteauroux, Montluçon, Limeges-Bénédictins. Périgueux, Aurillac, Cahors, Tulle, des billets directs avec enregistrement direct des bagages pour Barcelone on réciproque-

Si vous voulez avoir des PORCS

GROS, GRAS, ROSES,

DEPOT A CAHORS:

Toujours de bon appétit,

Demandez à votre pharmacien, La poudre Américaine du Dr Jacob. Prim de la boîte i fr. 25

pharmacie ARTIGUE A PRAYSSAC :

pharmacie DU VERDIER DEPOT pour le GROS: pharmacie VIGOUROUX

A CASTELFRANC

à Terre-Rouge en terre labourable

Eau, agrement et rapport Ecrire pour visiter, à M. VIGOU-ROUX, pharmacien à Castelfranc.

Vénitable teinture des Ménages

et rendre neufs ses Vêtements

ldoptée par les Personnes économes

Vendue dans le monde entier essayez-en

Le Paquet : 40 Centimes

L. WAURY

Chirargien-Bentiste de la Faculté de Médecine Lauréat de l'Ecole Dentaire de France Successeur de BAKER 75, Boulevard Gambetta

Maison Bouysson, (de 9 à 5 heures)

Travels margait of anti-roment garanti

AGENTS demandés pour vendre à la campagne des produits vétérinaires de M. BOUYER, pharmacien, indispensables aux cultivateurs et éleveurs; 15 à 20 frs. par jour à gagner toute l'année Inuti'e d'écrire sans bonnes refé rences. Sadre-ser à Man. Chon. vona Dixe mi et als, dépositaires à La Séguinière, près Cholet (Maine-et-Loire)

CHIRURGIEN-DENTISTE

DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE ET DE L'ÉCOLE DENTAIRE DE PARIS DENTISTE DU LYCÉE GAMBETTA

L'ÉCOLE NORMALE D'INSTITUTEURS Consultations tous les jours de 9h. à 5 h.

69, BOULEVARD GAMBETTA EN FACE LE CAFÉ TIVOLI

M. Wilchen n'a pas d'OPERATEURS IL GARANTIT SON TRAVAIL ATTENDU QUE TOUT EST FAIT PAR

Le propriétaire gérant : A. Courslant

FEUILLETON DU Journal du Lot 9

LES TUTS DE PARIS

Par Pierre ZACCONE

Prologue

Le médecin des morts

Elle était à cet âge où l'on donne un esprit à tous les corps et une forme à

tous les esprits. Elle allait s'enfuir.

Mais une pensée plus positive lui traversa la tête. Elle songea que l'or, l'argent, le diamant brillaient aussi. Ne trouvait-on pas tous les jours des bijoux perdus. En tout cas, si ce n'était pas un bijou, c'était sans doute quelque ver luisant égaré sur la mousse.

Elle vint vers le point brillant, se baissa et ramassa une magnifique bague dans le chaton de laquelle était enchâssé un diamant de la plus belle cau.

C'était l'anneau dont était ornée la main du vieillard et qui avait roulé à terre, sans doute dans un de ces heurtements qui faisaient battre contre les arbres les bras pendants du cadavre.

La petite fille émerveillée de sa trouvaille, fit un instant miroiter le diamant le cacha bien vite et rentra au logis où son oncle la trouva endormie à son re-

La petite fille ne parla à personne de la bague qu'elle avait trouvée, par la raison qu'elle eût été obligée de dire comment elle l'avait trouvée.

Et elle avait peur de dire même à son ombre le secret terrib'e qu'elle possé-

Rien ne transpira donc des deux nuits sinistres dont nous avons raconté les

Toutefois, le lendemain, dans les journaux du soir, on lisait à la page des faits divers:

«Il y a quelques jours, un homme d'une quarantaine d'années descendait avec ses bagages, à un hôtel garni de la rue Saint-Jacques. Il en sortit le soir même pour vaquer à ses affaires, annonçant son retour pour le lendemain matin au plus tard. Il fallait que le devoir qui poussait cet homme fût bien impérieux, car il faisait un temps affreux, et l'hôtelier n'épargna pas les supplications et les conseils pour lui faire retarder son voyage. L'homme partit malgré toutes les recommandations; et depuis il

n'a plus reparu « Le maître de la maison meublée, inquiet de l'absence prolongée de son hôte, avait fait des recherches multipliées pour le retrouver et n'avait pu y

ça qu'un cadavre venait d'être retiré de la Seine à la hauteur du quai de Gesvres. L'hôtelier s'est immédiatement readu à la Morgue, bien persuade que ce cadavre n'était autre que celui de la personne qu'il avait hébergée.

«Il n'en était rien ; l'nomme qui a disparu avait une quarantaine d'années, et le cadavre pêché dans la Seine est celui d'un septuagénaire.

« Un double mystère qu'on désespère de percer enveloppe ce cadavre et la disparition du voyageur de la rue Saint-

Première partie

Le visiteur nocturne

Il existait naguere, au coin de la rue de la Harpe et de la rue Serpente, une vieille maison sombre et délabrée, qui a été démolie de nos jours en même temps que ces laides demeures dont le percement du boulevard Saint-Michel a nécessité la destruction ; ces murs gris ne se doraient que bien rarement des rayons du soleil. La porte d'entrée, haute et étroite, donnait accès dans une allée longue et obscure, et lorsque deux personnes s'y rencontraient, l'une d'elles devait, pour laisser passer l'autre,

dont les feux l'éblouissaient. Puis elle | parvenir, lorsque ce matin on lui annon | s'effacer le long du couloir depuis long- | verture piquée, d'une teinte sombre, et temps poli par le frottement. Plusieurs générations d'habits s'y étaient usées depuis qu'on l'avait blanchi à neuf.

Au fond de l'allée on trouvait, à droite, l'entrée intérieure d'un restaurant de cinquième ordre, et, à gauche, la naissance d'un escalier de pierre, à marches écornées, lequel conduisait aux divers étages de la maison où l'on trouvait des chambres et des logements gar-

A mesure que l'on montait, les chambres devenaient plus nues et plus misérablement meublées; mais elles avaient au moins ce que le luxe le plus somptueux n'aurait pu prêter à celles des premiers étages, c'est-à dire la lumière

Sous les toits on trouvait deux mansardes contiguës, formant un chétif logement sans meubles et sans espace; mais la vue n'y était pas bornée par une barrière de maisons, et l'air y arrivait librement. La première des deux pièces ne contenait qu'un lit et deux chaises. La couchette en bois blanc peint en gris était ornée de moulures que les vers s'étaient plu à défigurer. La paillasse, éventrée en maints endroits, tamisait la poussière pailleuse dont elle était remplie; enfin un matelas bourré de varech, dur, plat, mince, débordait la paillasse et retombait des deux côtés. Le tout était recouvert d'une étroite cou-

rapiécée en plusieurs endroits avec des morceaux d'étoffes des couleurs les plus disparates. Les chaises, boiteuses, avaient été jadis rembourrées et recouvertes, l'une de laine rouge, l'autre de damas bleu, mais il ne restait plus de l'étoffe que quelques lambeaux fanés et disloqués.

Quant à la seconde pièce de ce logement plus que modeste, le locataire en avait fait un cabinet de travail.

Il y avait là une table ronde surmontée de quelques rayons de bibliothèque, une chaise couverte de papiers et de livres, et un vieux fauteuil en bois recouvert de panne verte. Le tout était éclairé par une misérable petite fenêtre carrée, qui ressemblait beaucoup à un jour de souffrance.

Au moment où commence ce récit, la nuit était venue douce et sereine.

La lure brillait au ciel et ses rayons, flottant à travers la vitre, décrivaient de pâles losanges sur le parquet.

Or, dans cette chambre nue et silencieuse, froide et solitaire, un jeune homme était assis, le front penché sur un livre de science, et absorbé par l'étude obstinée de quelque problème abstrait. Il a vingt-cinq ans à peine. On lui en

donnerait trente. Tète un peu triste, mais belle et comme illuminée par un rayon d'intelliSon front était large et haut.

Les cheveux négligemment jetés en arrière, tombent en boucles noires et abondantes sur un col blanc et élégamment attaché à de larges épaules.

Sous les sourcils arqués, étincellent des yeux vifs et noirs, où le rêve, avec ses aspirations infinies, chatoie ardent, sombre, inaccompli; et son nez, aux ailes ouvertes et frissonnantes, semble révéler les agitations d'une nature pleine de désirs concentrés.

Il y avait de longues heures qu'il s'oubliait dans son travail opiniâtre. La sueur perlait sur son front; son regard fatigue ne suivait qu'avec peine les lignes tracées sur le parchemin.

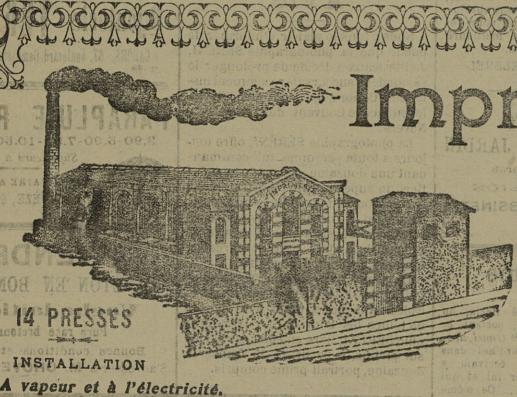
Tout à coup, il releva la tête, son œil lança un éclair, il repoussa vivement le

Puis il se leva et se mit à parcourir

le cabinet avec agitation. - Oh! les philosophes! la science! le travail! s'écria-t-il avec un accent amer; j'ai tout étudié, tout approfondi,

et me voilà à cette heure moins sage qu'auparavant; mon esprit s'est usé dans ce labeur ingrat, et après de lorgues années solitaires, je n'ai rieu appris et j'en sais moins peut-être sur les choses de la vie que le plus sot des hommes. O vanité humaine!

(A suivre).



imerie A. Coueslat

1, Rue des Capucins, CAHORS

MPRIMEUR:

De la Compagnie d'Orléans, de la Compagnie des Chemins de fer Nogentais L'UNION FRANÇAISE ANTIALCOOLIQUE, DE L'UNION FRANÇAISE DES FEMMES POUR LA TEMPÉRANC de la Société française de Tempérance de la Croix-Bleue du Club Cévenol, des Syndicats d'Initiative départementaux

des Associations des Anciens Elèves : de l'École Normale des Instituteurs de la Seine, DE L'ÉCOLE NORMALE DES INSTITUTRICES DE LA SEINE, du Lycée Fénelon et du Lycée Molière

OUVRAGES DE LUXE, TRAVAUX EN TOUS GENRES (ADMINISTRATIFS & COMMERCIAUX) BROCHURES, JOURNAUX ILLUSTRÉS, PÉRIODIQUES, MÉMOIRES & THÈSES

CIRCULAIRES, PROSPECTUS, AFFICHES, LABEURS

Étiquettes, Epveloppes, Têtes de Lettres, Factures, Registres

TABLEAUX, PROGRAMMES, CARTES COMMERCIALES, MENUS

Mandats, Souches, Lettres de Naissance, Mariage et Décès